

## Enquête aquaculture 2019

# 43 entreprises aquacoles en Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté aquacole recense une quarantaine d'entreprises, employant une centaine de personnes sur l'ensemble des huit départements. Le chiffre d'affaires dégagé est de plus de cinq millions d'euros généré par deux grandes filières piscicoles, les poissons de bassins en eau douce et les poissons d'étangs. De petites structures unipersonnelles côtoient quelques grosses unités de production. Toutefois, si la région occupe la 5<sup>ème</sup> place en terme de nombre d'entreprises, celles-ci sont économiquement plus petites.

La filière aquacole en Bourgogne Franche-Comté est assez confidentielle. Pourtant elle recense un peu plus d'une quarantaine d'entreprises. Elles sont essentiellement présentes dans les filières de l'élevage de poissons en bassin d'eau douce hors étang et de l'élevage de poissons en étang. La filière est complétée par quelques entreprises d'algoculture, produisant de la spiruline, filière très minoritaire mais en plein développement.

### Deux grands modes piscicoles

La filière d'élevage de poissons en eau douce hors étang produit essentiellement des salmonidés, dont sont issus les saumons et les truites (arc-en-ciel ou fario). C'est un élevage de type intensif en bassin. À l'inverse l'élevage de poissons en étang correspond à un élevage

extensif qui a pour particularité de ne pas produire chaque année. En effet, ce type d'élevage se fait sous forme de campagne de pêche tri ou quadri annuelle. C'est pourquoi selon les années, certaines entreprises présentent un chiffre d'affaires nul. Dans ce dernier cas elles sont donc exclues de l'étude puisqu'elles ne présentent pas de résultat économique sur cette année 2019.

### 8% des entreprises aquacoles se situent dans la région

La Bourgogne-Franche-Comté compte 43 entreprises dans le secteur de l'aquaculture, 2 en algoculture (cf. encadré) et 41 en pisciculture. Au niveau national, la région occupe la 5<sup>ème</sup> place en terme de nombre d'entreprises, avec près de 8% du total.

Tableau 1 - **Nombre d'entreprises piscicoles et productions suivant les filières**

	Nombre d'entreprises	Production en tonnes	Chiffre d'affaires en €
élevage de poissons en eau douce hors étang	24	525	3 960 426
élevage de poissons en étang	17	217	1 137 664
Total	41	742	5 098 090

Source : Agreste, enquête aquaculture 2019

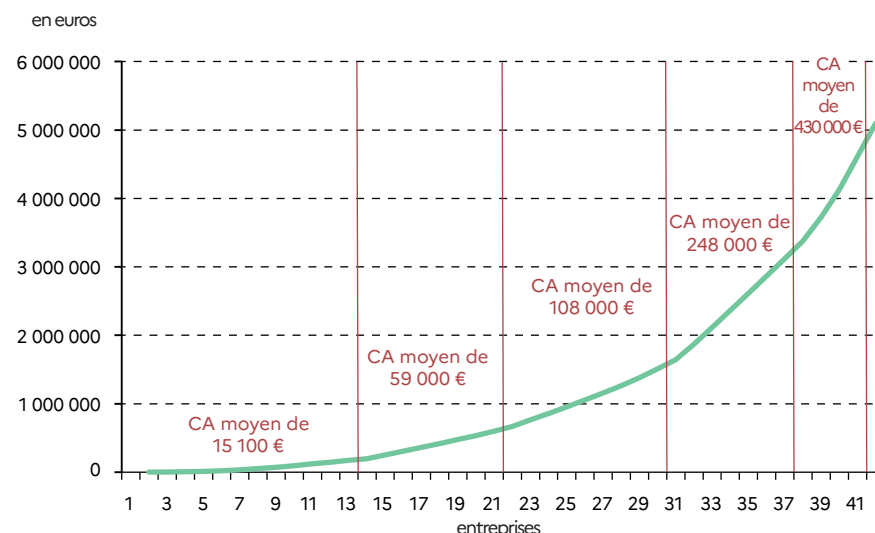
La production en bassin se répartit entre deux marchés, 23 entreprises produisent directement pour les consommateurs quant 7 d'entre elles approvisionnent d'autres pisciculteurs. Certaines entreprises peuvent intervenir sur les deux marchés. Le volume de production atteint pour l'ensemble de cette filière 525 tonnes, 489 à destination des consommateurs et 36 pour le réseau des pisciculteurs.

La pisciculture d'étang, de par sa particularité de pêche et de commercialisation pluriannuelles, a des résultats qui peuvent fluctuer en terme de volume. En 2019, la production totale des 17 entreprises s'est élevée à 217 tonnes contre 207 tonnes en 2018.

### Plus de 5 millions de chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires (CA) de la filière

Figure 2 - Chiffre d'affaires cumulé croissant

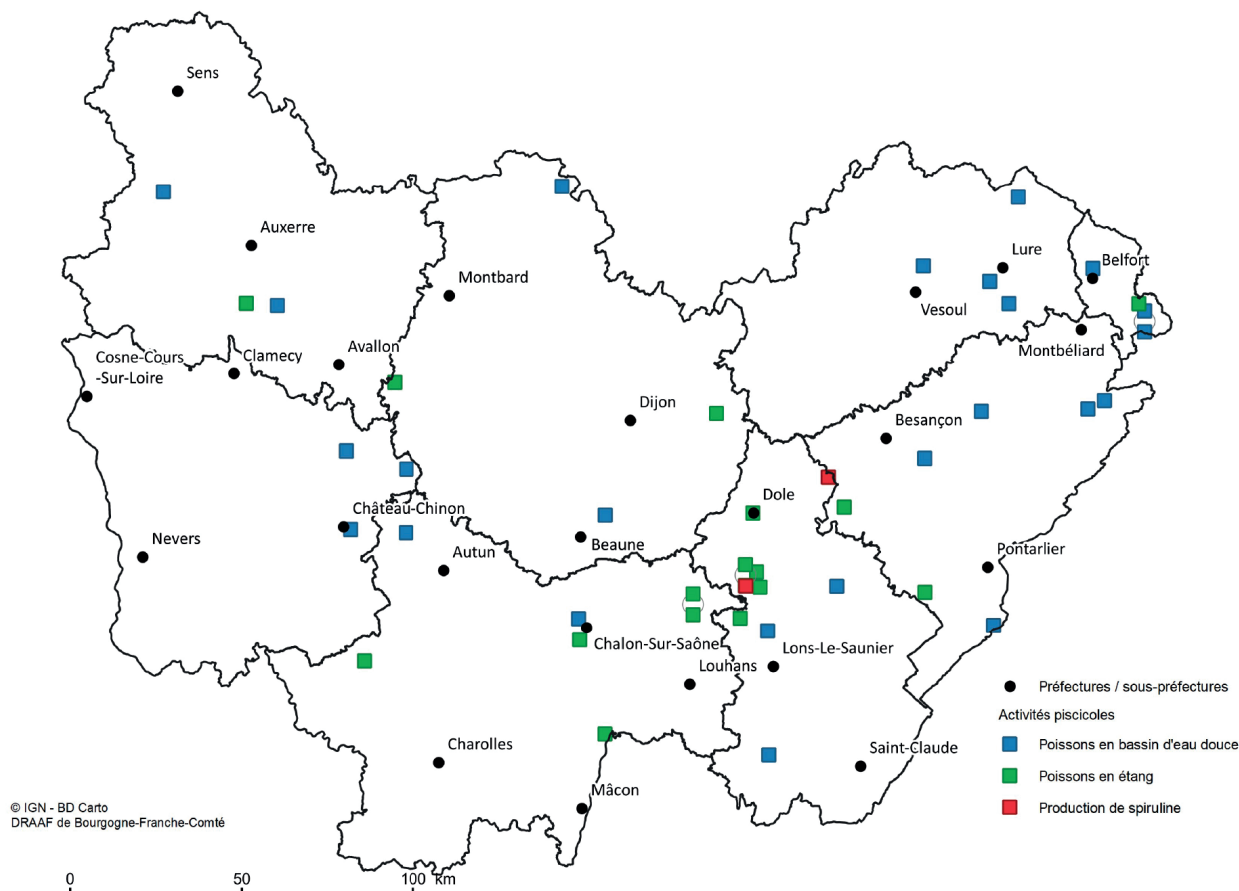


Source : Agreste, enquête aquaculture 2019

dépasse les 5 millions d'euros, ce qui représente 2 % du national. Il est porté essentiellement par la branche pisciculture en eau douce qui génère près de 4 millions d'euros, soit 76% du CA régional. La filière régionale

est composée d'entreprises économiquement plus petites qu'au niveau national. Alors que la région occupe la 5ème place en nombre d'entreprises, elle n'occupe que la 11ème place pour le CA.

Figure 3. Activités aquacoles en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Enquête aquaculture 2019

Le chiffre d'affaires se répartit de façon inégale entre des groupes de structures de taille différente. Cinq groupes se détachent assez nettement en fonction de leur chiffre d'affaires (cf. graphique 2). Huit entreprises génèrent 50% du chiffre d'affaires total et même trois d'entre elles représentent 20% de celui-ci. À l'opposé, près d'un tiers de petites entreprises ne génèrent que 4 % du CA régional.

### Des structures de petite taille

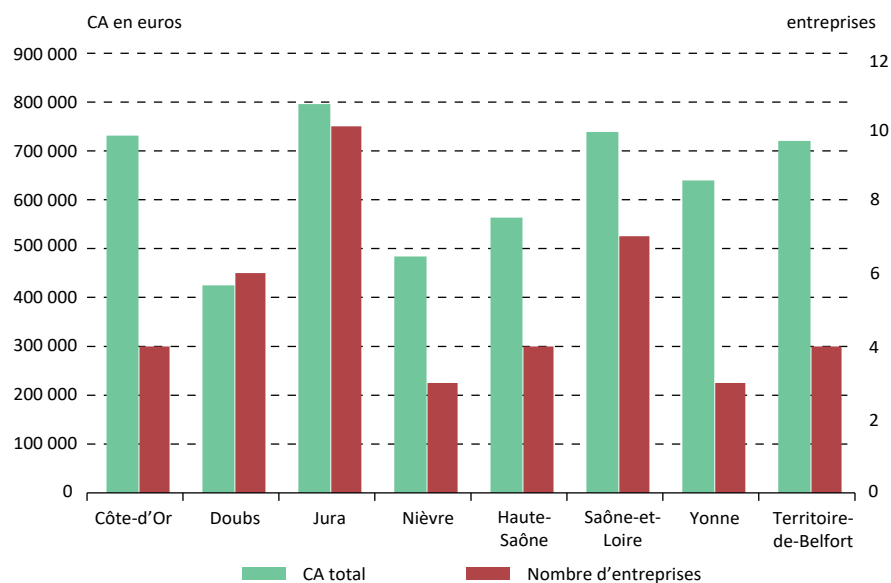
Les 43 entreprises du secteur aquacole emploient 89 salariés permanents et 15 occasionnels. Par rapport au niveau national, la région occupe la neuvième place en terme d'emploi avec un effectif moyen de 1,9 salarié par structure, ce qui confirme que les entreprises de Bourgogne Franche-Comté sont de petites structures. La plupart ne compte que de 1 à 2 salariés et une seule structure dépasse les 5 ETP.

La part des femmes en tant que dirigeantes d'entreprise est de 25 % avec 12 personnes. La féminisation est quasi semblable en ce qui concerne les employés (27 % de femmes). La représentation féminine est semblable à celle du monde agricole en général avec 30% des actifs et un quart des chefs d'exploitations.

### La filière est présente sur l'ensemble des huit départements de la région

Des entreprises sont disséminées sur tout le territoire. Le département du Jura se positionne en première position ; il est le seul à présenter des fortes productions piscicoles dans les deux filières présentes dans la région, à savoir la pisciculture en bassin et en étang. La première se situe essentiellement en Bresse jurassienne, la seconde est plus disséminée sur le ter-

Figure 3 - Répartition du CA et nombre d'entreprises par département



Source : Agreste, enquête aquaculture 2019

ritoire. La Saône-et-Loire, seconde de ce classement, présente quant à elle la plus grosse production en terme de chiffre d'affaires issue de la filière étang. Elle s'appuie sur ses plans d'eau présents à l'est du département dans la partie bressane. Les autres départements possèdent moins d'entreprises mais elles sont en moyenne économiquement plus importantes et avec une production tournée essentiellement vers les poissons d'eau douce en bassins. Les entreprises de Côte d'Or, bien moins nombreuses que dans le Jura et la Saône et Loire, dégagent ainsi un chiffre d'affaires supérieur à 700 000 euros. Le Territoire de Belfort, malgré sa petite superficie, se classe quatrième, avec un chiffre d'affaires également supérieur aux

700 000 euros devant l'Yonne et son chiffre d'affaire dépassant les 600 000 euros.

### Des entreprises de taille différentes selon les départements

Il existe plusieurs modèles économiques selon les départements. Si le Jura fort de ses 10 entreprises présente le plus important CA, il est visible que celui-ci se dilue sur plusieurs entreprises de petites et moyenne tailles.

A contrario, la Côte d'Or et le Territoire de Belfort s'appuient sur des structures plus productrices en terme de chiffres d'affaires. Cela est également vrai mais dans une moindre mesure pour la Saône-et-Loire et l'Yonne.

### L'algoculture se développe

L'algoculture composante à part entière de la filière aquacole est encore peu présente dans notre région, seules deux entreprises sont opérationnelles en 2019. Mais le développement de nouvelles fermes s'accélère portée par la spiruline dont le succès dope la demande en algues. En effet cette micro algues, vantée pour ses vertus, a le vent en poupe auprès des consommateurs, ce qui permet à certains professionnels de s'installer.

## Les formations aquacoles en BFC

La région Bourgogne Franche-Comté dispose de deux lycées agricoles d'enseignement aquacole.

L'EPLEFPA du Morvan à Château-Chinon dispense deux formations. La première en Bac Pro (productions aquacoles) et la seconde post-bac avec un BTSA en Aquaculture. Ces formations sont pluridisciplinaires et permettent aux apprenants d'envisager l'ensemble des carrières dédiées à ce milieu, qu'il soit en eau douce ou en eau de mer grâce à des partenariats d'échanges avec les lycées de Sète (34) et Bourcefranc (17). Le recrutement des BTSA s'effectue sur la quart nord-est du pays puisque que c'est le seul lycée à proposer cette formation sur ce territoire. Chaque année se sont 25 élèves qui sont formés par tranche d'âge de la seconde à la deuxième année de BTSA. Le lycée dispose d'une ferme aquacole qui a été entièrement remise à neuf en 2021.

Le lycée agricoles de Valdoie (90) dispense un enseignement qui permet l'obtention de Brevet Professionnel. Celui de responsable d'exploitation aquacole continental accessible en sur une année en rythme scolaire classique ou en apprentissage. Il propose également des formations plus courtes comme l'astaciaculture (élevage d'écrevisses) ou la transformation de produits aquacoles.

## Sources et méthodes :

Les chiffres de cette publication sont issus de l'enquête annuelle aquaculture 2019 du ministère de l'agriculture. (Pour en savoir plus : Enquête Aquaculture 2019, Agreste CHIFFRES & DONNEES n°5, Mai 2021)

L'activité piscicole régionale se compose essentiellement des activités suivantes :

- **Pisciculture en eau douce, essentiellement salmonidés :**
- Production de truites (arc-en-ciel ou fario) ou d'autres salmonidés (saumon de fontaine, omble, corégone...) pour la chaire, la fumaison ou les œufs.
- Majoritairement en élevage intensif en bassins
- **Pisciculture en étangs :**
- Elevage extensif avec empoissonnement de l'étang et récolte de l'étang tous les 3 à 4 ans
- Soit propriétaire/producteur avec vente directe de la pêche, soit gestion sous-traitée à une entreprise spécialisée qui s'occupe de centaines d'étang